2009 modifications de l'environnement pour l'appui à la création à la reprise et au développement d'entreprises

Île de France

Emploi et création

En France en 2008...

- Réforme administrative (État, Pôle emploi, maisons de l'emploi)
- Modification du droit fiscal (tutorat, autoentrepreneurs)
- Évolution du droit du travail (portage) et social (microentreprises, RSA)
- Nouveau cadre commercial (dispense d'immatriculation)
- Transformations des aides à la création

D'importantes évolutions en 2009...

- Dans les dispositifs régionaux d'appui à la création d'entreprises en Île de France
- Et dans les dispositions légales ou les modalités de délivrance des aides d'État
- Et dans l'organisation des acteurs de l'emploi

...qui produisent un environnement notablement différent

En Île de France en 2009...

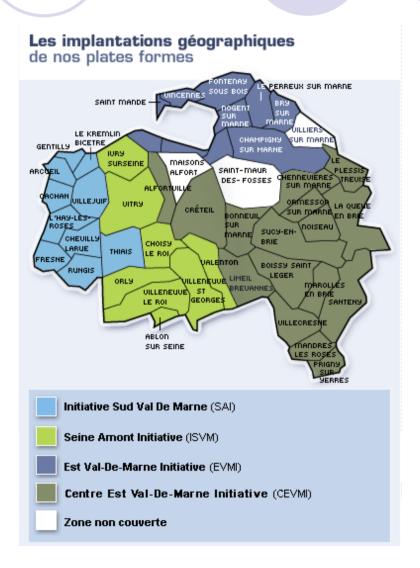
- Couverture territoriale presque complète par les plateformes France initiative
- Développement de réseaux locaux de business angels
- Implantation de couveuses d'entrepreneurs à l'essai et de coopératives d'activités et d'emploi
- Montée en charge du plan Espoir banlieues dans les zones franches

Les principaux organismes de financement

- L'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique)
- Les plateformes territoriales France initiative
- Des plateformes spécialisées (Réseau entreprendre, Aface, Fidep, Scientipole initiative)
- Les Business Angels
- Les fonds France active
- Des opérateurs orientés vers les quartiers (Financités, BAC)

Les plateformes France initiative du Val de Marne

Exemple de couverture territoriale de dispositifs de financement



2009

Parcours régional

- Mise en place d'un nouveau cadre avec un Parcours régional de la créationreprise d'entreprises
 - Odroit à l'initiative entrepreneuriale
 - Soutien aux entreprises à fort potentiel d'emploi
- Évolution des emplois-tremplins
- Transformation de Cap entreprise

Conseil régional d'Île de France

20 novembre 2008

Droit à l'initiative entrepreneuriale pour tous

- Sensibilisation à l'entrepreneuriat et mise au point des projets :
 - droit d'accueil gratuit ouvert pour tous (2010)
 - encouragement aux femmes
 - information des salariés
- Financement et accompagnement des porteurs de projet :
 - développement du microcrédit et des prêts d'honneur,
 - oclubs d'entrepreneurs
- Communication : en direction du grand public

Entreprises à fort potentiel d'emplois

- Plate-forme régionale d'appui aux créations d'entreprises à fort potentiel de croissance et d'emploi
- Financement des projets :
 - Obusiness angels
 - Ofonds de co-investissement
 - Ocapital d'amorçage
- Accompagnement des projets :
 - Obourse d'insertion ou emplois tremplin

Une école régionale de projets de création

- Vers la constitution d'une école régionale de projets de création
 - Mise en place d'agents de sensibilisation
 (Espace pour entreprendre, Orly-Choisy, MEF de Nanterre)
 - Labellisation de Points d'accueil pour la création d'entreprises (Nanterre, Sénart)
 - **Convention d'affaires <u>CréaRîF Quartiers</u>**.
- Création d'emplois tremplin créateurs

Emplois-tremplin créateurs

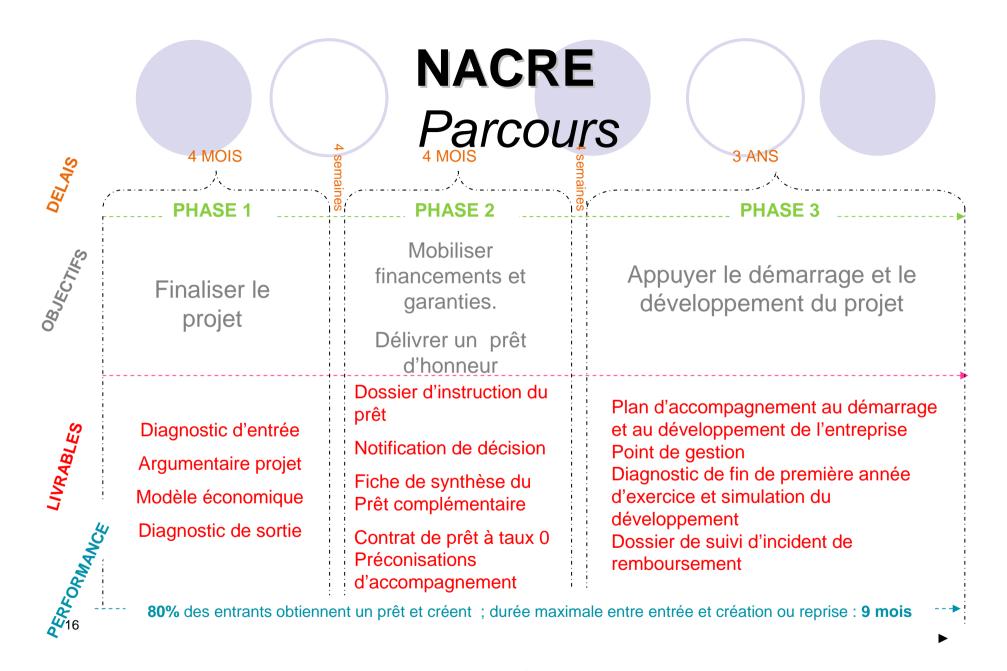
- Vingt postes envisagés pour des créateurs d'entreprise à fort potentiel
- Aide de 15 000 € sur un an dans le cadre de contrats d'appui au projet d'entreprise (CAPE)
- Chômeurs ou salariés à temps partiel des quartiers ou s'engageant à s'y installer
- Une structure spécialisée sélectionnée par appel à projet
 - Advancia
 - Cnam
 - Paris Pionnières

Les aides d'État à la création d'entreprises

- Fin des chéquiers-conseil et des avances remboursables (Eden)
- Nouveau dispositif confié à la Caisse des dépôts (Nacre): accompagnement et prêts à taux zéro) applicable en 2009
- Labellisation des opérateurs
- Maintien de l'exonération liée à l'Accre
- Aide de Pôle emploi (50% des indemnités dues) ou maintien partiel des indemnités
- Maintien du RSA tant que le revenu issu de leur nouvelle activité reste inférieur aux revenus antérieurs (3 ans maximum).

NACRE Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise

- Public: personnes éligibles à l'Accre
- Trois étapes:
 - 1. Montage et qualification du projet, 4 mois
 - 2. Structuration financière et financement, 4 mois (prêt à taux zéro de 1000 à 10 000 € pour une durée de 5 ans complémentaire d'un prêt)
 - 3. Appui au démarrage et au développement: 3 ans Accès direct en phase 2 ou 3 possible.
- Opérateurs labellisés et conventionnés par la DRTEFP et la CDC



Le dispositif NACRE

- Trois étapes (durée maximale d'exécution):
 - Montage et qualification du projet: 4 mois (création) ou 6 mois (reprise)
 - Structuration financière et financement: 4 mois (création) ou 6 mois (reprise)
 - 3. Appui au démarrage et au développement: 3 ans
- 20 000 créations prévues dont 2500 en Île de France
- 40 millions € pour l'accompagnement (5 en IdF)
- 100 millions € de prêts d'honneur à taux zéro (12,5 en IdF)

Mise en œuvre en janvier 2009

Opérateurs NACRE labellisés pour le Val de Marne (1)

- 1. Montage et qualification du projet (phase 1)
 - BF Audit
 - Expertise et conseil de l'entreprise
 - Espace pour Entreprendre
 - Chambre de métiers et de l'artisanat
 - CCIP Val de Marne
 - ADIL Boutique de gestion

En attente du conventionnement en janvier 2009

Opérateurs NACRE labellisés pour le Val de Marne (2)

- Structuration financière et financement (phase 2, gestion du prêt à taux zéro)
 - Adie (Association pour le droit à l'initiative économique)
 - Seine amont initiative Val de Marne Actif
- Appui au démarrage et au développement (phase 3)
 - Les huit opérateurs des phases 1 et 2
 En attente du conventionnement en janvier 2009

Le tutorat

- Contrats entre chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise et accompagnateurs bénévoles
- Des conventions de deux à 12 mois
- Sélection des accompagnateurs par les réseaux d'appui à la création d'entreprises agréés
- Avantages conséquents
 - 1000 € de réduction d'impôt par suivi (3 conventions simultanées possible)

Loi de modernisation de l'économie: 4 août 2008

Le statut d'auto-entrepreneur

- Dispense d'immatriculation sur les registres consulaires
- Cotisations sociales et impôts proportionnels au chiffre d'affaires
- Pas de frais en cas d'absence de revenus
- Obligations comptables allégées
- Extension du droit d'exercice à domicile.
 Loi de modernisation de l'économie, 4 août 2008
 Décret du 16/12/2008

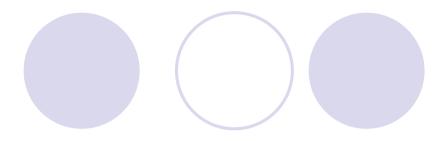
Le statut d'auto-entrepreneur

- Taux réduits de cotisations sociales pour les personnes éligibles à l'ACCRE et adoptant le statut d'auto-entrepreneur.
 - 1/4 du taux de droit commun la 1e année, 1/2 la 2e, 3/4 la 3e; taux plein ensuite
- Attention: certains droits sociaux sont liés aux montants des cotisations sociales.
- Appui aux auto-entrepreneurs :
 - O Financements spécifiques : Banque Postale, Adie.
 - Réseaux d'accompagnement (Boutiques de gestion, couveuses)
 - Création d'une Union des auto-entrepreneurs
 Application des taux réduits, 1/05/2009

Cotisations et impôts des autoentrepreneurs

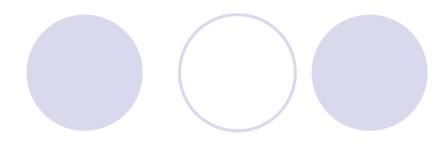
Taux de cotisation	Prestations de service	Professions libérales	Activités commerciales
Charges sociales (taux normal)	21,3%		12,0%
Prélèvement fiscal (facultatif)	1,7%	2,2%	1,0%
Total	23,0%		13,0%
Charges DE, an 1	5,325%		3,0%
Charges DE, an 2	10,65%		6,0%
Charges DE, an 3	15,975% Emploi et création		9,0%

En 2009...



- Des interlocuteurs différents (Pôle emploi, DIRECCTE, CDC)
- De nouveaux intervenants (bénévoles, opérateurs privés)
- Des aides remodelées (prêts à taux zéro, RSA)
- Un dispositif régional qui évolue
- Un cadre légal transformé (autoentrepreneur)

S'informer



- Emploi et création: <u>www.emploietcreation.info</u>
- Plateformes France initiative : www.france-initiative.fr
- Business Angels: <u>www.businessangels-vdm.com</u>
- Adie: www.adie.org
- France active : <u>www.franceactive.org</u>
- Conseil régional: www.creersaboite.fr
- Autoentrepreneur: <u>www.lautoentrepreneur.fr</u>
- Nacre : http://entreprises.gouv.fr/nacre

Benoit Willot: benoit.willot@orange.fr/06.42.71.81.64